

N° CA-15/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 07 JUIN 2023**

Le 07 juin 2023 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 26 mai 2023, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibératives : Jean-Didier BERGER, Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Colette HUARD, Lounes ADJROUD, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Anthony REYNAUD, Zaneta WOZNIAK, Rahma GHIATOU, Malika BELARBI, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle MOUSSA, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Christophe RENDU à Jean-Robert DELLOYE, Jean-François COUET à Zaneta WOZNIAK.

Était absente excusée ayant donné pouvoir avec voix consultative : Stéphanne REVERRE-GUEPRATTE à Antoine PELLETIER.

Étaient absents excusés : Thierry CAMPOS, Sabine DIDELOT.

Assistaient également : Sirine KHOULDI, Commissaire Aux Comptes.
Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Martine GOSSET, Chargée de mission auprès de la Direction Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances.

Objet : Délégation de compétences attribuées au Bureau – Complément.

VALLÉE SUD HABITAT
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 JUIN 2023
DÉLIBÉRATION

Objet : Délégation de compétences attribuées au Bureau – Complément.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'ordonnance n° 2007-137 du 1er février 2007 relative aux Offices Publics de l'Habitat (OPH),

Vu le décret n° 2008-556 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des offices publics de l'habitat et notamment son article R.421-16,

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Délègue au Bureau l'exercice des attributions suivantes pour :

- ✓ Décider des programmes de réservations foncières, d'aménagement, de construction et de réhabilitation, dans la limite de 8 millions d'euros HT par opération,
- ✓ Décider des actes de disposition,
- ✓ Autoriser les emprunts et décider des orientations générales en matière de placement de fonds appartenant à l'Office, des opérations utiles à la gestion de la dette et des opérations de gestion de trésorerie,
- ✓ Autoriser les souscriptions, acquisitions ou cessions de parts sociales ou d'actions en application des articles L.421-2 et R. 421-3, concernant les parts d'une société HLM, d'une société anonyme coopérative d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété, de sociétés civiles immobilières destinées à la réalisation d'opérations en accession à la propriété,
- ✓ Autoriser les transactions.

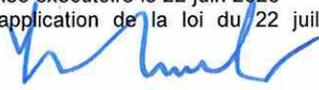
Les délégations du Conseil d'Administration au Bureau du Conseil d'Administration, issues des délibérations des 16 juin 2021 et 05 avril 2023, restent quant à elles inchangées.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**


Jean-Didier BERGER

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 22 juin 2023
Reçue en Préfecture le 21 juin 2023
Certifiée exécutoire le 22 juin 2023
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Yann CHEVALIER
Directeur Général